



# Plaine viticole entre Poussan et Montbazin (Identifiant national : 910030011)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34243032)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des  
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, - 910030011, Plaine viticole entre Poussan et  
Montbazin. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030011.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 709741°-1836150°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 24/09/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 24/09/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	7
9. SOURCES .....	7

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Montbazin (INSEE : 34165)
- Commune : Poussan (INSEE : 34213)

### 1.2 Superficie

258,82 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de la Plaine viticole entre Poussan et Montbazin se situe dans la plaine de Fabrègues, en bordure des garrigues d'Aumelas et de la Montagne de la Mourre.

Elle occupe une surface de 25 hectares entre les bourgs de Montbazin au nord et Poussan au sud.

Cette mosaïque viticole du Languedoc est entourée d'espaces naturels et agricoles, mais le paysage est toutefois assez artificialisé. En effet, la ZNIEFF est bordée au nord comme au sud par de nombreuses habitations et aménagements divers. En outre, plusieurs axes de communication (D2, D5, N113 notamment) traversent la ZNIEFF et l'autoroute 9 passe à moins de 2 kilomètres au sud. Des habitations agricoles (cabanisation) ponctuent l'intérieur de cette plaine.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

### Fonctionnels

### Complémentaires

- Faunistique
- Oiseaux

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

La ZNIEFF est délimitée :

- au nord, par la route départementale 5 et le sud du domaine viticole des Condamines ;
- à l'est par l'urbanisation de Montbazin, le domaine de Montassous et la route départementale D119 ;
- au sud, par la route départementale 119 et celle menant du lieu-dit « les Parets » à celui des « Pinels Hauts » ;
- à l'ouest, par les garrigues d'Aumelas, le Puech Brunaud et la D5.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

Le patrimoine de cette plaine viticole est reconnu à travers divers classements (dont Natura 2000) qui tendent à la préservation de son patrimoine.

La pression d'artificialisation est une réelle menace pour cette ZNIEFF : urbanisation de la périphérie de Poussan et Montbazin, voies de communication, urbanisation diffuse en discontinu avec l'existant (cabanisation)...

Cette artificialisation se traduit par l'occupation d'un espace de plus en plus important qui détruit les habitats et les espèces et par une fragmentation des milieux (mitage de l'espace). Elle s'accompagne aussi d'autres dégradations diverses comme le dépôt d'ordures, etc.

En outre, les pratiques agricoles utilisant de grandes quantités d'intrants, sont une des principales causes du déclin de la Pie-grièche à poitrine rose en France et en Europe. En effet, l'utilisation des pesticides provoque un déclin de l'entomofaune qui constitue la ressource alimentaire de cette espèce.

Pour préserver le patrimoine de cette ZNIEFF, il faudra :

- préserver la structure paysagère en proscrivant l'urbanisation ;
- réduire les apports de produits phytosanitaires dans les pratiques agricoles : favoriser les pratiques culturales « raisonnées », par exemple.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>			- Oiseaux

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<i>87</i> <i>Terrains en friche</i> <i>et terrains vagues</i>				

## 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

## 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

## 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3586	<i>Coracias garrulus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Rollier d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Xavier Rufay, CEN LR				2008
	3811	<i>Lanius minor</i> <i>Gmelin, 1788</i>	<i>Pie-grièche à poitrine rose</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Alexis Rondeau, Xavier Rufay, CEN LR				2008

### 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	3586	<i>Coracias garrulus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3811	<i>Lanius minor</i> Gmelin, 1788	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ( <a href="#">lien</a> )
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Alexis Rondeau, Xavier Rufay, CEN LR		
	BOUGARD JACQUES, LPO Hérault		
	Rufay Xavier, CEN LR		
	Xavier Rufay, CEN LR		